



## Fonds du Canada pour les magazines (FCM) Aide au contenu rédactionnel (ACR) Formulaire de demande 2009-2010

Veillez lire le *Guide du demandeur* du volet ACR au complet avant de remplir la présente demande. Pour obtenir de l'aide, composez le numéro sans frais 1 888 357-3116. **Date limite de présentation de la demande : le 31 juillet 2009.** Si la date limite tombe une fin de semaine ou un jour férié, elle est reportée au jour ouvrable suivant.

A. Identification du demandeur (en lettres moulées)			
<b>A1.</b> Nom officiel complet de la maison d'édition qui est propriétaire du magazine	<b>A2.</b> Date et lieu de la constitution en société (ou de l'enregistrement, le cas échéant) Date (aaaa/mm):                      Lieu:		
<b>Portée des activités de l'organisme</b> → <input type="checkbox"/> Locale <input type="checkbox"/> Municipale <input type="checkbox"/> Provinciale/Territoriale <input type="checkbox"/> Régionale <input type="checkbox"/> Nationale <input type="checkbox"/> Internationale			
<b>STATUT JURIDIQUE</b>			
<b>Constituée en société</b> → <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Niveau fédéral <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Niveau provincial/territorial		N° d'enregistrement	<input type="checkbox"/> En traitement ↓ Date de la demande
<b>A3.</b> Nom de l'éditeur ou de la personne responsable d'un éventuel financement (indiquez le titre s'il ne s'agit pas de l'éditeur)			
<b>Appel</b> <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> <input type="checkbox"/> M <sup>lle</sup> <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)		<b>A4.</b> Langue de communication préférée <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais	
<b>A5.</b> Adresse postale			
Rue	App./Bureau	Ville	Province/Territoire
N° de téléphone ( ) -	poste	N° de télécopieur ( ) -	Code postal
Adresse de courriel			
Site Web :			
<b>A6.</b> Nom de l'organisme détenant le droit exclusif de produire et de publier le magazine, s'il ne s'agit pas de la maison d'édition mentionnée en A1			
<b>A7.</b> Quels sont le mandat et la principale activité de la maison d'édition mentionnée en A1?			
<b>A8.</b> Êtes-vous membre d'une association de l'industrie de l'édition? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Ne pas inclure des associations professionnelles, des bureaux de vérification de la diffusion, etc.) Si oui, veuillez préciser (séparer les associations avec une virgule) :			
B. Personne-ressource pour la demande (personne autorisée à répondre aux questions des agents du FCM) (en lettres moulées)			
Prénom	Second prénom	Nom	Titre
<b>Appel</b> <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> <input type="checkbox"/> M <sup>lle</sup> <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)		Langue de communication préférée <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais	
N° de téléphone ( ) -	poste	N° de télécopieur ( ) -	Adresse de courriel
C. Renseignements sur le magazine			
Titre du magazine pour lequel vous présentez une demande		ISSN	Date de création du magazine (année/mois)
Titre précédent du magazine, s'il y a lieu		Dernière date de publication sous ce titre (année/mois)	
Le magazine a-t-il terminé un cycle complet (12 mois) de publication avant la présentation de la demande?			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

**C1. Généralités**

- a) Le magazine est-il toujours publié au moment de la demande?  Oui  Non
- b) Le magazine est-il édité au Canada par des personnes qui y résident?  Oui  Non
- c) Le magazine est-il mis en page et monté au Canada?  Oui  Non
- d) Le magazine est-il imprimé au Canada?  Oui  Non
- e) Le magazine est-il publié au Canada?  Oui  Non
- f) Le magazine est-il une publication imprimée dont les numéros paraissent sous un même nom, suivant des dates ou des numéros consécutifs, à des intervalles réguliers, au moins deux fois l'an et au plus une fois la semaine?  Oui  Non
- g) Le magazine est-il distribué aux Canadiens depuis un endroit à l'extérieur du Canada?  Oui  Non
- h) Le contenu rédactionnel du magazine consiste-t-il essentiellement en des réimpressions ou répétitions provenant de numéros récents ou anciens de la même publication ou d'autres publications?  Oui  Non
- i) Le magazine est-il produit ou publié en vertu d'une entente conclue par une entité non canadienne pour le compte d'un client canadien, ou produit ou publié dans le cadre d'une entente conclue par une entité canadienne pour un client non canadien?  Oui  Non

**C2. Type de magazine – cochez un type (voir les définitions des **types de magazines** dans le *Guide du demandeur*)**

- (A) grand public  (B) spécialisé grand public  (C) d'affaires ou professionnel  (D) agricole  (E) religieux  (F) revue savante  
 autochtone  ethnoculturel  langue officielle en situation minoritaire  communautés gaies, lesbiennes, bisexuelles et/ou transgenres

**C3. Langue de publication du magazine**

- Français seulement  Anglais seulement  Bilingue (français et anglais)  Autre langue (veuillez préciser)

**C4. Fréquence de parution – nombre de numéros publiés chaque année (indiqué dans le bloc-générique du magazine)**

Numéros réguliers (nombre) Nombre de numéros fournis avec la demande  
 Numéros spéciaux (nombre)  
 Numéros spéciaux (description) :

**C5. Prix du magazine (avant les taxes)**

Au numéro \$ Tarif d'abonnement (1 an) \$ s/o

**C6. Lieu d'édition (où sont exécutées les principales activités d'édition)**

Ville Province/Territoire

**C7. Le magazine a-t-il déjà fait une demande de financement au volet Aide au contenu rédactionnel?  Oui  Non**

2000-2001  2001-2002  2002-2003  2003-2004  2004-2005  2005-2006  2006-2007   
 2007-2008  2008-2009

**C8. Combien de magazines la maison d'édition mentionnée en A1 publie-t-elle au total?****C9. Pour combien de magazines la maison d'édition mentionnée en A1 fait-elle une demande en 2008-2009 au volet Aide au contenu rédactionnel?****D. Période de référence**

Toutes les activités d'édition et de distribution indiquées dans le présent formulaire de demande doivent s'être déroulées au cours de l'exercice financier de douze (12) mois de la maison d'édition prenant fin à une date quelconque tombant entre le 1<sup>er</sup> avril 2008 et le 31 mars 2009.

**D1. Ensemble complet des états financiers et l'état des résultats pour la période de référence mentionnée ci-après :**

Du (aaaa/mm/jj)  Au (aaaa/mm/jj)

- Combien de numéros du magazine ont été publiés pendant cette période? Numéros réguliers Numéros spéciaux
- Si le nombre de numéros publiés pendant cette période diffère de celui indiqué dans le bloc-générique du magazine, expliquez brièvement pourquoi :

**D2. Le rapport de vérification de la diffusion ou les documents fournissant une preuve du minimum de 50 % de la diffusion payée, pour le titre en question et soumis avec cette demande, portent sur la période suivante :**

Du (aaaa/mm/jj)  Au (aaaa/mm/jj)

## E. Renseignements sur la diffusion (pour la période de référence indiquée en D1)

**E1.** Les totaux sont calculés en additionnant la diffusion **totale** de **tous** les numéros du magazine publiés pendant la période de référence de douze (12) mois indiquée en D1. *Veillez ne pas inclure de renseignements financiers dans cette section.*

	Total pour la période de référence	
<b>Diffusion payée :</b>		
Ventes par abonnement		Exemplaires multiples envoyés en gros à une adresse (avec contrat)
Ventes au numéro en kiosques ou par les détaillants		Exemplaires multiples envoyés en gros à une adresse (sans contrat)
Ventes au numéro (commandites – destinataires individuels)		Encarts dans les journaux
Abonnements de membres (destinataires individuels)		Exemplaires distribués à des salons commerciaux
Abonnements de membres (abonnements collectifs)		
Exemplaires multiples (au même destinataire)		<b>Total de la diffusion non payée</b>
Autres ventes au numéro (veuillez préciser)		<b>B</b>
<b>Total de la diffusion payée</b>	<b>A</b>	<b>Diffusion totale (A + B seulement)</b>
		<b>A + B</b>

	Total pour la période de référence	
<b>Diffusion non payée :</b>		
Exemplaires gratuits (excluant la promotion unique)		<b>Promotion unique</b> (voir définition dans le <i>Guide du demandeur</i> )
Exemplaires postés sur demande à des individus		<b>Exemplaires non distribués</b> (retours des kiosques ou des détaillants)
Exemplaires non sollicités postés à des individus		<b>Exemplaires non distribués</b> (archives, etc.)
		<b>Exemplaires abîmés</b>
		<b>Tirage</b> (nombre total d'exemplaires imprimés)

J'atteste que les données en matière de diffusion contenues dans cette section sont exactes et reflètent la diffusion du magazine pour la période de référence indiquée en D1.

Signature et titre du représentant autorisé (signataire mentionné en A3) \_\_\_\_\_ Date (aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

**E1.1 Calcul de la diffusion moyenne par numéro du magazine**

$(A + B) \div \text{par le nombre de numéros publiés au cours de la période de référence indiquée en D1} = \text{diffusion moyenne par numéro}$

**E1.2** Est-ce qu'un rapport de vérification de la diffusion du magazine a été effectué portant sur la totalité ou une partie de la période de référence mentionnée en D1?  Oui  Non

Si OUI, le rapport de vérification de la diffusion DOIT être inclus avec votre demande. Veuillez préciser le nom de l'entreprise qui a produit le rapport. ABC  CCAB  VAC  Autre  Veuillez préciser :

Si un rapport n'est pas disponible, veuillez inclure tous les documents prouvant le minimum de 50 % de diffusion payée, pour tous les numéros (voir la 3<sup>e</sup> partie du *Guide du demandeur*).

**E1.3** Veuillez fournir la liste des différents distributeurs responsables de la diffusion du magazine au cours de la période de référence mentionnée en D1 :

**E1.4** Est-ce que le magazine reçoit un subside postal du Programme d'aide aux publications (PAP)?  Oui  Non

**E2.** On entend par **contenu rédactionnel non canadien** les textes, les photographies, les graphiques et les illustrations qui sont d'auteurs inconnus ou non canadiens. Par exemple, les textes et les images provenant de sites graphiques ou de CD-ROM où les auteurs sont souvent inconnus ou non identifiés constituent du contenu rédactionnel non canadien aux fins du FCM et doivent être considérés comme tel dans le calcul des pages. Pour calculer le nombre de pages, on additionne le **nombre total de pages de tous les numéros** publiés pendant la période indiquée en D1.

	C (canadien)	É (étranger)	P (publicitaire)	N (non productrices)	(C+É+P+N)
<b>Nombre de pages</b>	Pages de contenu rédactionnel* (canadien)	Pages de contenu rédactionnel* (non canadien)	Pages de contenu publicitaire*	Pages non productrices de revenus*	Total des pages publiées
Numéros réguliers					
Numéros spéciaux					
<b>Total</b>					

\* Voir les définitions de **contenu rédactionnel**, **contenu rédactionnel canadien**, **contenu rédactionnel non canadien (étranger)**, **contenu publicitaire** et **pages non productrices de revenus** de la 4<sup>e</sup> partie.

**E2.1 Calcul des pourcentages**

Pourcentage de contenu rédactionnel canadien =

$$C \div (C + \acute{E}) \times 100 = \%$$

Pourcentage de contenu publicitaire =

$$P \div (C + \acute{E} + P + N) \times 100 = \%$$

**F. Renseignements financiers du magazine** (reportez-vous aux définitions du *Guide du demandeur*)

Les renseignements des sections F1, F2, F3 et F4 devraient correspondre aux chiffres indiqués dans l'état des résultats ou les états financiers joints à la présente demande.

**F1. Revenus****Revenus provenant directement de la version imprimée du magazine**

Titre/Numéro de la ligne inscrite dans l'État des résultats ou les états financiers

Revenus de publicité (après déduction des commissions des agences et escomptes)

Ventes en kiosques ou au numéro

Abonnements (sans tenir compte de la source et du prix)

Ventes de numéros antérieurs et réimpressions

**Total partiel****Revenus liés indirectement au magazine**

Vente ou location de listes

Site Web/Commerce électronique (montant net après déduction des commissions des agences)

Produits connexes

Tout autre revenu (y compris les paiements de transfert provenant de services d'un organisme central ou affilié)

**Total partiel****Total des revenus provenant du magazine****Subventions et contributions gouvernementales**

Fédéral : Conseil des Arts du Canada

Fédéral : Patrimoine canadien – Fonds du Canada pour les magazines (FCM)

Fédéral : autres sources (veuillez préciser)

Sources provinciales (veuillez préciser)

Sources municipales (veuillez préciser)

**Revenu total provenant des subventions et contributions gouvernementales****Dons du secteur privé****Autres revenus** (veuillez préciser)**TOTAL DES REVENUS****F2. Dépenses**

Rédaction, mise en page et montage

Aspects techniques

Diffusion

Publicité

Coûts de distribution excluant les coûts liés aux exemplaires distribués par Postes Canada

Coûts de distribution liés aux exemplaires distribués par Postes Canada

Administration et dépenses générales

Site Web/Commerce électronique

Produits connexes

Autres dépenses (veuillez préciser)

**TOTAL DES DÉPENSES****PROFIT (PERTE) AVANT IMPÔTS****F3. Renseignements sur les salaires du personnel** (indiquez les salaires, les commissions, la rémunération et les avantages directement attribuables au magazine). Le salaire, les commissions, la rémunération et les avantages des employés qui travaillent pour plus d'un magazine doivent être calculés de façon à refléter uniquement le temps consacré à la production du magazine faisant l'objet de la demande.

	Nombre de personnes	Salaires	Avantages	Total
Éditeur				
Rédacteur en chef/directeurs de rédaction				
Autres membres de l'équipe rédactionnelle				
Personnel lié à la publicité				
Personnel technique, administratif et lié à la diffusion				
Autres membres du personnel (veuillez préciser)				

<b>TOTAL DES SALAIRES DU PERSONNEL</b>			
Veuillez indiquer le nombre d'employés pendant la période de référence indiquée à la section D1			
Employés à temps plein	+ employés à temps partiel	=	TOTAL
<b>F4. Autres</b> (indiquez la part des honoraires qui sont versés à des spécialistes de l'extérieur et à des pigistes afin de refléter uniquement le temps consacré à la production du magazine faisant l'objet de la demande)			
Spécialistes de l'extérieur et pigistes (précisez si ce sont des rédacteurs, photographes, etc.)			
			<b>TOTAL</b>
Veuillez indiquer le nombre de spécialistes, pigistes, bénévoles et personnel non rémunéré pendant la période de référence indiquée en D1			
Spécialistes de l'extérieur et pigistes		<b>TOTAL</b>	
Bénévoles et personnel non rémunéré		<b>TOTAL</b>	
Remarque : Le total des honoraires des spécialistes et pigistes devrait être semblable ou supérieur aux dépenses réclamées à la catégorie « pige » de la section G.			
<b>G. Dépenses rédactionnelles admissibles</b> (version imprimée du magazine seulement; reportez-vous aux définitions du <i>Guide du demandeur</i> )			
Les dépenses admissibles doivent se rapporter exclusivement au contenu rédactionnel canadien créé par des <b>citoyens canadiens ou des résidents permanents</b> . S'il y a lieu, soustraire les dépenses liées à la production de contenu qui ne seraient pas admissibles et inscrire la partie admissible seulement.	<b>Nombre de personnes équivalent à temps plein</b>	<b>Dépenses encourues au cours de la période de référence \$</b>	<b>Titre/Numéro de la ligne inscrite dans l'État des résultats ou les états financiers</b>
<b>Équipe rédactionnelle</b> : Rédacteur en chef/Directeurs de rédaction			
Rédacteur(s)			
Traducteur(s)			
Photographe(s)			
Illustrateur(s)			
Concepteur(s)			
Autres (à préciser <b>sans faute</b> )			
<b>Éditeur</b> (s'il n'y a pas de rédacteur en chef)			
<b>Avantages</b>			
<b>Perfectionnement professionnel pour l'équipe rédactionnelle</b>			
<b>Pige</b> :	Rédaction		
	Révision		
	Photographie		
	Traduction		
	Illustration		
	Mise en page et montage		
	Autres (à préciser <b>sans faute</b> )		
<b>Honoraires professionnels</b>			
<b>Acquisition de droits</b> (liés à la version imprimée du magazine seulement)			
<b>Acquisition d'articles</b> (auprès d'autres éditeurs de magazines pour des œuvres d'auteurs canadiens)			
<b>Téléphone</b> (magazines de la catégorie A seulement; interurbains pour des fins rédactionnelles seulement)			
<b>Internet</b> (magazines de la catégorie A seulement; frais d'abonnement pour des fins rédactionnelles)			
<b>Agences de presse</b> (magazines de la catégorie A seulement; p. ex. Presse canadienne, Dow Jones, etc.)			
<b>Publications</b> (p. ex. abonnements aux journaux et aux magazines)			
<b>Recherche</b>			
<b>Voyages</b>			
<b>Autres</b> (à préciser <b>sans faute</b> )			
<b>TOTAL DES DÉPENSES RÉDACTIONNELLES ADMISSIBLES</b>			

**H. Énumérez tous les magazines canadiens publiés par le demandeur (titres seulement) qui ne font PAS l'objet d'une demande financière**

Titre	Titre	Titre

**I. Rapport sur l'utilisation de l'aide financière** reçue en vertu du volet Aide au contenu rédactionnel du FCM pour 2009-2010

Ce rapport n'est pas requis au moment de présenter une demande d'aide financière. Cependant, tous les bénéficiaires du volet ACR qui recevront une aide financière pour leur magazine en 2009-2010 doivent compléter et faire parvenir un rapport sur l'utilisation de l'aide financière avant le 31 juillet 2010. Ils doivent fournir autant de détails que possible en utilisant le modèle qu'il leur est fourni. Ce rapport doit être signé par l'éditeur du magazine. Veuillez vous reporter à l'exemple affiché sur le site Web du FCM à l'adresse : [www.patrimoinecanadien.gc.ca/fcm](http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/fcm).

**J. Profil du magazine** (les demandeurs qui présentent de nouveau une demande doivent soumettre un profil mis à jour)

Vous trouverez un exemple sur le site Web du FCM à l'adresse [www.patrimoinecanadien.gc.ca/fcm](http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/fcm) (veuillez utiliser des feuilles séparées pour remplir cette section).

**Voici les sujets à aborder dans le profil du magazine**

**J1. Description et objectifs du magazine**

- Historique, p. ex. ressources humaines, fréquence de parution, diffusion, etc.
- Description du magazine, p. ex. marché ciblé, contenu du magazine, etc.
- Prix remportés
- Activités exécutées au sein de la maison d'édition

**J2. Plan opérationnel à court terme (pour les douze (12) prochains mois)**

- Changements au sein du marché et de l'industrie (fournissez une brève description de tout facteur qui a forcé l'éditeur du magazine, au cours de la dernière année, à prendre de nouvelles mesures en ce qui concerne ses principales activités d'édition de magazines, p. ex. la création de contenu rédactionnel, l'achat et la vente d'espace publicitaire, et la distribution)
- Stratégie générale de commercialisation (du magazine)
- Stratégie de vente de publicité
- Stratégie relative à la diffusion
- Stratégie de rédaction
- Stratégie liée aux nouvelles technologies, p. ex. site Web et investissement dans le commerce électronique
- Stratégie de commercialisation internationale (le cas échéant)
- Plan d'action en matière de ressources humaines, p. ex. embauche de personnel administratif, de représentants de commerce, etc.
- Prévion financière :  
Prévisions de profit ou de perte (les magazines affichant une perte à l'État des résultats soumis avec la demande doivent fournir un État des résultats prévus);  
Points à améliorer, notamment les ratios financiers;  
Projets d'immobilisations, p. ex. acquisitions d'immobilisations

**J3. Plan opérationnel à long terme (pour les trois prochaines années)**

- Stratégies de publication et de commercialisation ainsi que les résultats escomptés
- Prévion financière, p. ex. revenus, profit (perte) net, investissements, etc.

## K. Propriété et contrôle

Qui détient le droit exclusif de produire et de publier le magazine? (COCHEZ UNE SEULE CASE)

- a) un citoyen canadien;  
 b) un résident permanent au sens de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*;  
 c) une société canadienne conformément à la définition du *Guide du demandeur*;  
 d) une société de personnes, une fiducie ou une coentreprise dont la propriété effective et le contrôle, direct ou indirect, des participations représentant en valeur au moins 51 % de la valeur totale des biens est détenue par des personnes visées aux alinéas a), b) ou c) ou l'un et l'autre de ceux-ci et dont le président ou la personne agissant comme tel et plus de la moitié des administrateurs ou autres cadres semblables sont des personnes visées aux alinéas a) ou b);  
 e) un organisme sans but lucratif dont au moins 51 % des membres et des administrateurs sont des personnes définies en a) ou b) ci-dessus.

**Dans chaque section pertinente, fournissez les renseignements qui s'appliquent à votre entreprise ou organisme**  
(utilisez des feuilles supplémentaires au besoin). **Les sections 1, 4 et 5 doivent être remplies par tous les demandeurs.**

### 1. Renseignements sur les propriétaires, les actionnaires, les partenaires ou les membres

S/O

Nom	Adresse	Citoyenneté	% des actions avec droit de vote ou titre du poste

### 2. Renseignements sur les sociétés ouvertes – propriété d'actions avec droit de vote

S/O

J'atteste qu'au moins \_\_\_\_\_ % des actions avec droit de vote de \_\_\_\_\_ sont détenues par des Canadiens.  
(nom de l'organisme)

### Fournissez les renseignements au sujet des actionnaires qui détiennent au moins 5 % des actions avec droit de vote seulement

Nom	Adresse	Citoyenneté	% des actions avec droit de vote ou titre du poste

### 3. Renseignements sur le conseil d'administration (utilisez des feuilles supplémentaires au besoin)

S/O

Nom	Adresse	Citoyenneté	Titre du poste

### 4. Renseignements sur les dirigeants : éditeur, rédacteur en chef, directeur de la diffusion et directeur des ventes

Nom	Adresse	Citoyenneté	Titre du poste

5. Est-ce que le demandeur se trouve dans une situation qui confère un contrôle de fait à une ou des personnes ou entités autres qu'un Canadien, soit directement (par la propriété de valeurs mobilières), soit indirectement (notamment au moyen d'une fiducie, d'un accord, d'une entente ou autrement)?  Oui  Non

## L. Attestation et autorisation (section devant être remplie par le demandeur)

Je soussigné, le demandeur dans le cadre du volet Aide au contenu rédactionnel (ACR), atteste que :

1. j'ai lu le *Guide du demandeur* du volet ACR et que j'accepte les conditions qui y sont énoncées;
2. les renseignements contenus dans la présente demande et les documents ci-joints sont exacts et complets; je comprends que je devrai rembourser la totalité des sommes versées par le Ministère, par le biais du volet ACR, s'il est démontré que de faux renseignements ont été fournis dans la présente demande et que je serai peut être déclaré non admissible dans le cadre du volet ACR pour les deux années qui suivent;
3. j'accepte de fournir copie de tout contrat ou entente pertinente à la présente demande, ainsi que tout renseignement ou document supplémentaire qui pourraient être utiles au ministère du Patrimoine canadien afin de déterminer la propriété et le contrôle de l'entreprise ou du magazine;
4. j'accepte que le ministère du Patrimoine canadien, ses mandataires et entrepreneurs vérifient l'exactitude des déclarations faites ainsi que des renseignements fournis dans la présente demande ou de l'utilisation faite des fonds qui me seront versés et autorise à cette fin ces derniers à avoir accès à tous les livres, registres et dossiers nécessaires afin d'en faire la vérification. Je m'engage à rembourser toute la somme qui, au terme d'une vérification, aura été versée en trop ou à laquelle je n'avais pas droit, en vertu du volet ACR;
5. je reconnais qu'aucun député de la Chambre des communes ne saurait, dans quelque mesure que ce soit, être partie prenante de la demande présentée au FCM ni en tirer un avantage quelconque;
6. je reconnaitrai la contribution financière du gouvernement du Canada tel qu'il est énoncé dans le *Guide du demandeur* du volet ACR ainsi que dans l'accord de contribution;
7. je garantis qu'au moment où j'ai rempli la présente demande, la maison d'édition n'était ni en défaut ni en retard dans le paiement des droits dus aux auteurs ou à leurs représentants conformément aux ententes signées avec eux;
8. je comprends que les renseignements fournis dans la présente demande peuvent être divulgués en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*. De plus, la maison d'édition accepte de respecter l'esprit de la *Loi sur les langues officielles* et l'intention du législateur en matière de services au public pour des activités destinées à un public des deux collectivités de langue officielle;
9. j'autorise le ministère du Patrimoine canadien à communiquer à Statistique Canada et aux agences statistiques provinciales et territoriales ayant un accord avec Statistique Canada, l'information statistique qui lui a été soumise. Ces données sont confidentielles et seront utilisées à des fins statistiques seulement; et
10. atteste que tous les renseignements fournis dans la présente demande au sujet des exigences du FCM sur la propriété et le contrôle sont véridiques.

\_\_\_\_\_  
Signature du représentant autorisé (signataire mentionné en A3)

Prénom      Second prénom      Nom

Nom du représentant autorisé (en lettres moulées)

Titre du représentant autorisé (en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Signature du témoin

Prénom      Second prénom      Nom

Nom et titre du témoin (en lettres moulées)

Date (aaaa/mm/jj)

## M. Liste de vérification

Une demande complète comprend :

- 1. Formulaire de demande Aide au contenu rédactionnel**, toutes les sections remplies
- datées et signées devant témoin lorsque requis
- 2. Profil du magazine** (section J du formulaire de demande) mis à jour annuellement
- 3. États financiers de la maison d'édition :**
  - ♦ se terminent à une date quelconque entre le 1<sup>er</sup> avril 2007 et le 31 mars 2008
  - ♦ le nom apparaissant sur les états financiers est le même que celui qui est inscrit à la case A1 du formulaire de demande
  - ♦ un rapport de mission d'examen soumis s'il s'agit d'un nouveau demandeur
  - ♦ un rapport de mission d'examen soumis si le magazine a reçu moins de 200 000 \$ pour le cycle de financement 2007-2008
  - ♦ un rapport de vérification soumis si la maison d'édition a reçu 200 000 \$ ou plus pour au moins un de ses magazines pour le cycle de financement 2007-2008
- 4. État des résultats** pour chacun des magazines soumis si la maison d'édition publie plus d'un magazine ou d'autres types de publication ou si le magazine est publié par un organisme dont l'activité principale n'est pas celle de publier des magazines
  - signé par l'éditeur
  - contenant le paragraphe qui assure que l'état des résultats a été dressé conformément aux principes comptables généralement acceptés (voir la 3<sup>e</sup> partie)
- 5. Tous les numéros réguliers et spéciaux du magazine**, publiés pendant l'année financière de douze (12) mois de la maison d'édition qui se termine à une date quelconque entre le 1<sup>er</sup> avril 2007 et le 31 mars 2008 et en fonction de la fréquence de parution :
  - ♦ 2 à 12 fois l'an – tous les numéros pour la période de douze (12) mois de la période mentionnée à la section D1 du formulaire de demande
    - veuillez énumérer les numéros inclus avec votre demande
  - ♦ 13 à 26 fois l'an – tous les numéros pour les six (6) derniers mois de la période mentionnée à la section D1 du formulaire de demande
    - veuillez énumérer les numéros inclus avec votre demande
  - ♦ 27 à 52 fois l'an – tous les numéros pour les trois (3) derniers mois de la période mentionnée à la section D1 du formulaire de demande
    - veuillez énumérer les numéros inclus avec votre demande
- 6. Un ou plusieurs numéros réguliers annotés** à l'aide d'un marqueur noir indiquant le contenu rédactionnel canadien (C), le contenu rédactionnel étranger (É), les pages publicitaires (P) et les pages non productrices de revenus (N)
  - veuillez énumérer les numéros annotés inclus avec votre demande :
- 7. Un exemplaire du numéro le plus récent du magazine**
  - veuillez préciser quel numéro est soumis avec votre demande :
- 8. Un rapport de vérification de la diffusion** provenant d'une firme reconnue, ou sinon, les documents prouvant le minimum de 50 % de diffusion payée, pour tous les numéros publiés durant la période de référence mentionnée en D1
- 9. Veuillez joindre cette liste de vérification à votre demande**

**IL INCOMBE AU DEMANDEUR DE S'ASSURER QUE L'INFORMATION REQUISE SOIT COMPLÈTE. UNE DEMANDE DE FINANCEMENT INCOMPLÈTE EST UNE DEMANDE NON-ADMISSIBLE.**

**ESPACE ADDITIONNEL (UTILISEZ SI NÉCESSAIRE)**

Section H (Espace additionnel)

<b>H. Énumérez tous les magazines canadiens publiés par le demandeur (titres seulement) qui ne font PAS l'objet d'une demande financière</b>		
<b>Titre</b>	<b>Titre</b>	<b>Titre</b>

Section K.3 (Espace additionnel)

<b>3. Renseignements sur le conseil d'administration (utilisez des feuilles supplémentaires au besoin)</b>			
<b>Nom</b>	<b>Adresse</b>	<b>Citoyenneté</b>	<b>Titre du poste</b>